

A.C.I. 2
Société par actions simplifiée au capital social de 2.947.980 euros
Siège social : 7-7 bis, rue Abel Hovelacque, 75013 Paris
828 998 567 RCS Paris
(la « Société »)

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS UNANIMES DES ASSOCIES

EN DATE DU 19 JUIN 2026

*
* *

[...]

DEUXIEME DECISION

Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025

Les Associés, connaissance prise du Rapport du Président et du Rapport du Commissaire aux Comptes – Comptes 2025, **approuvent** ces rapports dans toutes leurs dispositions ainsi que les comptes annuels dudit exercice, tels qu'ils leurs ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de 78.076 euros.

En application de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, les Associés **prennent acte** de ce que la Société n'a effectué aucune dépense ni engagé aucune charge non déductible du résultat fiscal au sens de l'article 39-4 dudit Code.

Cette décision est adoptée à l'unanimité par les Associés

TROISIEME DECISION

Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025

Les Associés, sur proposition du Président et après avoir constaté que les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025 font apparaître un bénéfice de 78.076 euros,

décident d'affecter le résultat ainsi qu'il suit :

1. Origine

- Report à nouveau antérieur.....2.349.891 euros
- Réserve légale.....250.922 euros
- Résultat de l'exercice78.076 euros

2. Affectation du résultat

- Réserve légale.....3.903,80 euros
- Dividendes.....550.000 euros
 - o *prélevés sur le résultat de l'exercice*74.172,20 euros
 - o *prélevés sur le poste report à nouveau antérieur*475.827,80 euros
- Report à nouveau..... 0 euro

constatent que le poste réserve légale post affectation du résultat s'élève désormais à 254.825,80 euros ;

constatent que le poste report à nouveau post affectation du résultat s'élève désormais à 1.874.063,20 euros ;

prennent acte, conformément aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, que la Société a distribué les sommes suivantes à titre de dividendes au titre des trois exercices précédents :

Exercice	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31/12/2024	0 euro	-	-
31/12/2023	396.200 euros	-	-
31/12/2022	500.910 euros	-	-

Cette décision est adoptée à l'unanimité par les Associés

QUATRIEME DÉCISION

Conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce

Conformément aux dispositions de l'article L.227-10 du Code de commerce, les Associés, connaissance prise du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées par l'article L.227-10 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025,

approuvent ledit rapport et son contenu.

Cette décision est adoptée à l'unanimité par les Associés

CINQUIEME DÉCISION

Quitus au Président et au Directeur Général pour l'exercice de leurs fonctions au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025

Les Associés **donnent** au Président de la Société quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Les Associés **donnent** au directeur général de la Société quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette décision est adoptée à l'unanimité par les Associés

[...]

SEPTIEME DÉCISION

Réduction du capital social d'un montant maximum de 190.000 euros par voie d'achat d'un nombre maximum de 190.000 actions

Les Associés,

après avoir pris connaissance du Rapport du Président et du Rapport du Commissaire aux Comptes – Réduction Capital,

décident de procéder à une réduction de capital social de la Société non motivée par des pertes d'un montant nominal de 190.000 euros par voie de rachat d'actions par la Société d'un nombre total de 190.000 de ses propres actions de valeur nominale d'un euro (1 €) chacune, appartenant [...], en vue de leur annulation (la « **Réduction de Capital** ») ;

reconnaissent par là-même que seules les actions de [...] seront rachetées dans le cadre de la Réduction de Capital et que chacun d'eux (à l'exception de [...]) renonce expressément et irrévocablement à céder ses actions aux termes de la Réduction de Capital ;

décident que le prix des actions achetées par la Société sera versé en numéraire à [...] au plus tard à la date de constatation par le Président de la réalisation de la Réduction de Capital ;

décident que la réduction de capital résultant de l'achat des actions sera réalisée par imputation sur les postes « Capital social » et « Autres réserves » ;

décident que par le seul fait de leur achat, les actions qui en feront l'objet ainsi que les droits y étant attachés et notamment le droit aux bénéfices de l'exercice en cours seront annulés.

Cette décision est adoptée à l'unanimité par les Associés

HUITIEME DÉCISION

Pouvoirs au Président à l'effet de réaliser la Réduction de Capital

Les Associés,

après avoir pris connaissance du Rapport du Président et du Rapport du Commissaire aux Comptes – Réduction Capital,

en conséquence de l'adoption de la décision qui précède,

décident de conférer tous pouvoirs au Président à l'effet de :

- (i) procéder aux opérations de réduction de capital en l'absence de toute opposition faite dans le délai légal de vingt (20) jours par les créanciers sociaux de la Société et, le cas échéant, prendre toute mesure appropriée relative à la constitution de sûretés ou garanties suffisantes ;
- (ii) exécuter toute décision de justice qui serait rendue par le Tribunal des activités économiques de Paris et, le cas échéant, procéder au remboursement des créances concernées ;
- (iii) purger toute opposition de créanciers à ladite réduction du capital en application de l'article L. 225-205 du Code de commerce et de constater que l'ensemble des oppositions de créanciers ont été purgées ;

- (iv) constater la réalisation définitive de la Réduction de Capital décidée aux termes de la décision précédente ;
- (v) procéder au paiement du prix d'achat des actions de [...];
- (vi) procéder à l'annulation des actions achetées, conformément aux dispositions de l'article R. 225-158 du Code de commerce ; et
- (vii) procéder à la modification corrélative des statuts de la Société, conclure toutes conventions et réaliser l'ensemble des démarches et formalités nécessaires à la réalisation définitive de la Réduction de Capital.

Cette décision est adoptée à l'unanimité par les Associés

NEUVIEME DECISION

Renouvellement du mandat de commissaire aux comptes suppléant de Monsieur Olivier Lautrette

Les Associés, après avoir pris connaissance du Rapport du Président,

prennent acte que le mandat de Monsieur Olivier Lautrette, commissaire aux comptes suppléant, arrive à échéance à la date des présentes (date des décisions collectives des Associés statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025),

décident de renouveler le mandat de commissaire aux comptes suppléant de Monsieur Olivier Lautrette pour une durée de six (6) exercices, soit jusqu'à l'issue des décisions des Associés appelés à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2031.

Cette décision est adoptée à l'unanimité par les Associés

DIXIEME DECISION

Pouvoirs en vue des formalités

Les Associés **donnent** tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'effectuer toutes les formalités prévues par la loi.

Cette décision est adoptée à l'unanimité par les Associés

De convention expresse valant convention sur la preuve, le Président accepte de signer électroniquement le présent extrait de procès-verbal par le biais du service www.yousign.com, reconnaissant à sa signature électronique la même valeur que sa signature manuscrite et accepte que les présentes prennent effet le 19 juin 2026.

Extrait certifié conforme.

Monsieur Philippe Girault
Président

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2025 12			Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	Frais d'établissement (II)						
	Immobilisations incorporelles :						
	Frais de développement						
	Conces., brevets, licences, marques, procédés, solutions infor., droits et valeurs similaires						
	Fonds commercial						
	Autres immobilisations incorporelles						
	En cours, avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles :						
	Terrains						
ACTIF CIRCULANT	Constructions						
	Install. techniques, matériel et outillage indus.						
	Autres immobilisations corporelles						
	En cours, avances et acomptes						
	Immobilisations financières (1) :						
	Participations	5 075 529		5 075 529	5 075 529		
	Créances rattachées à des participations						
	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
	Autres titres immobilisés	12 151		12 151	12 084	67	0.56
	Prêts						
ACTIF CIRCULANT	Autres immobilisations financières	1 418 893		1 418 893	1 418 379	514	0.04
	Total de l'actif immobilisé (III)	6 506 573		6 506 573	6 505 992	581	0.01
	Stocks et en-cours :						
	Matières premières et autres approvision.						
	En-cours de production						
	Produits finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (2) :						
	Créances Clients et Comptes rattachés	8 928		8 928	8 496	432	5.08
ACTIF CIRCULANT	Autres créances	402 840		402 840	503 678	100 838	20.02
	Charges constatées d'avance	3 003		3 003		3 003	
	Capital souscrit appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement :						
	Actions propres						
	Autres titres						
	Instruments fi. à terme et jetons détenus						
	Disponibilités	111 525		111 525	377 101	265 575	70.43
	Total de l'actif circulant (IV)	526 296		526 296	889 275	362 978	40.82
	Frais d'émission des emprunts (V)						
TOTAL GENERAL	Primes de remboursement des emprunts (VI)						
	Écarts de conversion et diff. d'évaluation (VII)						
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI+VII)		7 032 869		7 032 869	7 395 266	362 397	4.90

(1) Dont à moins d'un an 1 418 893
(2) Dont à moins d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2025 12		Exercice N-1 31/12/2024 12		Ecart N / N-1	
						Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 2 947 980)	2 947 980		2 947 980			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	208 047		208 047			
	Ecarts de réévaluation						
	Ecarts d'équivalence						
	Réserves						
	Réserve légale	250 922		233 612		17 310	7.41
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau	2 349 891		2 021 007		328 884	16.27
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	78 076		346 194		268 118	77.45
	Subventions d'investissement						
	Provisions réglementées	152 449		152 449			
	Total des capitaux propres (I)	5 987 365		5 909 289		78 076	1.32
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
	Total autres fonds propres (I bis)						
PROVISIONS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
	Total des provisions (II)						
DETTES (I)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit						
	Emprunts et dettes financières diverses						
	Instruments financiers à terme						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 414		52 310		36 897	70.53
	Dettes fiscales et sociales	149 143		5 528		143 615	NS
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes	880 948		1 428 139		547 191	38.31
	Produits constatés d'avance						
	Total des dettes (III)	1 045 504		1 485 978		440 473	29.64
	Ecarts de conversion passif (IV)						
	TOTAL GENERAL DU PASSIF (I+Ibis+II+III+IV)	7 032 869		7 395 266		362 397	4.90

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

1 045 504

57 839

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2025 12			Exercice N-1 31/12/2024 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	84 240		84 240	84 720		480	0.57
Montant net du chiffre d'affaires	84 240		84 240	84 720		480	0.57
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions							
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions							
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles							
Autres produits				1		1	100.00
Total des Produits d'exploitation (I)			84 240	84 721		481	0.57
Charges d'exploitation							
Achats de marchandises							
Variation de stock							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock							
Autres achats et charges externes (1)			34 288	56 315		22 027	39.11
Impôts, taxes et versements assimilés			678	396		282	71.23
Salaires			40 000	40 000			
Cotisations sociales			20 246	17 785		2 462	13.84
Dotations aux amortissements et aux dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements							
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées							
Autres charges			187	1		186	NS
Total des Charges d'exploitation (II)			95 400	114 496		19 097	16.68
1 RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			11 160	29 776		18 616	62.52
Quote-part de résultat sur opérations faites en commun :							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2025	12	31/12/2024	12	Euros	%
Produits financiers						
De participation (2)	112	506	400	000	287 494	71.87
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)						
Autres intérêts et produits assimilés (2)	17	292	25	718	8 426	32.76
Reprises sur dépréciations et provisions						
Différences positives de change						
Produits des cessions d'immobilisations financières						
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie						
Total des produits financiers (V)	129	798	425	718	295 920	69.51
Charges financières						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées (3)	50	164	71	109	20 945	29.45
Différences négatives de change						
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées						
Charges nettes sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie						
Total des charges financières (VI)	50	164	71	109	20 945	29.45
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	79	634	354	609	274 975	77.54
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	68	474	324	833	256 359	78.92
Produits exceptionnels (VII)						
Charges exceptionnelles (VIII)						
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)						
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	9	602	21	361	11 759	55.05
Total des produits (I+III+V+VII)	214	038	510	439	296 401	58.07
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	135	962	164	245	28 283	17.22
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	78	076	346	194	268 118	77.45

(2) Dont produits concernant les entreprises liées128 900425 669

(3) Dont intérêts concernant les entreprises liées50 16468 365

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2025 12			Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	Frais d'établissement (II)						
	Immobilisations incorporelles :						
	Frais de développement						
	Conces., brevets, licences, marques, procédés, solutions infor., droits et valeurs similaires						
	Fonds commercial						
	Autres immobilisations incorporelles						
	En cours, avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles :						
	Terrains						
	Constructions						
ACTIF CIRCULANT	Install. techniques, matériel et outillage indus.						
	Autres immobilisations corporelles						
	En cours, avances et acomptes						
	Immobilisations financières (1) :						
	Participations	5 075 529		5 075 529	5 075 529		
	Créances rattachées à des participations						
	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
	Autres titres immobilisés	12 151		12 151	12 084	67	0.56
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	1 418 893		1 418 893	1 418 379	514	0.04
	Total de l'actif immobilisé (III)	6 506 573		6 506 573	6 505 992	581	0.01
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en-cours :						
	Matières premières et autres approvision.						
	En-cours de production						
	Produits finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (2) :						
	Créances Clients et Comptes rattachés	8 928		8 928	8 496	432	5.08
	Autres créances	402 840		402 840	503 678	100 838	20.02
	Charges constatées d'avance	3 003		3 003		3 003	
	Capital souscrit appelé, non versé						
ACTIF CIRCULANT	Valeurs mobilières de placement :						
	Actions propres						
	Autres titres						
	Instruments fi. à terme et jetons détenus						
	Disponibilités	111 525		111 525	377 101	265 575	70.43
	Total de l'actif circulant (IV)	526 296		526 296	889 275	362 978	40.82
	Frais d'émission des emprunts (V)						
	Primes de remboursement des emprunts (VI)						
	Écarts de conversion et diff. d'évaluation (VII)						
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI+VII)	7 032 869		7 032 869	7 395 266	362 397	4.90

(1) Dont à moins d'un an 1 418 893

(2) Dont à moins d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2025 12		Exercice N-1 31/12/2024 12		Ecart N / N-1	
						Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 2 947 980)	2 947 980		2 947 980			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	208 047		208 047			
	Ecarts de réévaluation						
	Ecarts d'équivalence						
	Réserves						
	Réserve légale	250 922		233 612		17 310	7.41
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau	2 349 891		2 021 007		328 884	16.27
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	78 076		346 194		268 118	77.45
	Subventions d'investissement						
	Provisions réglementées	152 449		152 449			
	Total des capitaux propres (I)	5 987 365		5 909 289		78 076	1.32
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
	Total autres fonds propres (I bis)						
PROVISIONS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
	Total des provisions (II)						
DETTES (I)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit						
	Emprunts et dettes financières diverses						
	Instruments financiers à terme						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 414		52 310		36 897	70.53
	Dettes fiscales et sociales	149 143		5 528		143 615	NS
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes	880 948		1 428 139		547 191	38.31
	Produits constatés d'avance						
	Total des dettes (III)	1 045 504		1 485 978		440 473	29.64
	Ecarts de conversion passif (IV)						
	TOTAL GENERAL DU PASSIF (I+Ibis+II+III+IV)	7 032 869		7 395 266		362 397	4.90

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

1 045 5047 395 266

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2025 12			Exercice N-1 31/12/2024 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	84 240		84 240	84 720		480	0.57
Montant net du chiffre d'affaires	84 240		84 240	84 720		480	0.57
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions							
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions							
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles							
Autres produits				1		1	100.00
Total des Produits d'exploitation (I)			84 240	84 721		481	0.57
Charges d'exploitation							
Achats de marchandises							
Variation de stock							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock							
Autres achats et charges externes (1)			34 288	56 315		22 027	39.11
Impôts, taxes et versements assimilés			678	396		282	71.23
Salaires			40 000	40 000			
Cotisations sociales			20 246	17 785		2 462	13.84
Dotations aux amortissements et aux dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements							
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées							
Autres charges			187	1		186	NS
Total des Charges d'exploitation (II)			95 400	114 496		19 097	16.68
1 RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			11 160	29 776		18 616	62.52
Quote-part de résultat sur opérations faites en commun :							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2025	12	31/12/2024	12	Euros	%
Produits financiers						
De participation (2)	112	506	400	000	287 494	71.87
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)						
Autres intérêts et produits assimilés (2)	17	292	25	718	8 426	32.76
Reprises sur dépréciations et provisions						
Différences positives de change						
Produits des cessions d'immobilisations financières						
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie						
Total des produits financiers (V)	129	798	425	718	295 920	69.51
Charges financières						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées (3)	50	164	71	109	20 945	29.45
Différences négatives de change						
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées						
Charges nettes sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie						
Total des charges financières (VI)	50	164	71	109	20 945	29.45
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	79	634	354	609	274 975	77.54
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	68	474	324	833	256 359	78.92
Produits exceptionnels (VII)						
Charges exceptionnelles (VIII)						
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)						
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	9	602	21	361	11 759	55.05
Total des produits (I+III+V+VII)	214	038	510	439	296 401	58.07
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	135	962	164	245	28 283	17.22
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	78	076	346	194	268 118	77.45

(2) Dont produits concernant les entreprises liées128 900425 669

(3) Dont intérêts concernant les entreprises liées50 16468 365

ANNEXE

SOMMAIRE

page

- PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

Art. 831-1 - Principes généraux 9

- INFO. RELATIVES AUX POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RÉSULTAT ET À L'ACTIF

Art. 832-1 - Mouvements des immobilisations, amortissements et dépréciations 10

Art. 832-5 - Informations relatives aux filiales et participations 12

Art. 832-9 - État des échéances des créances à la clôture de l'exercice 14

- INFORMATIONS RELATIVES AU PASSIF

Art. 832-11 - Capitaux propres 14

Art. 832-13 - Provisions et passifs éventuels 16

Art. 832-15 - État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice 16

- INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RÉSULTAT

Art. 832-19 - Précisions relatives à certains éléments 16

Art. 832-20 - Honoraires des commissaires aux comptes 17

- INFORMATIONS RELATIVES À LA FISCALITÉ

Art. 833-4 - Informations complémentaires relatives au régime fiscal 17

- INFO. DES ENGAGEMENTS ENVERS LES ORGANES DE DIRECTION OU DE SURVEILLANCE

Art. 835-2 - Rémunérations 17

- INFORMATIONS RELATIVES À L'EFFECTIF

Art. 837-1 - Informations relatives à l'effectif 17

Art. 837-2 - Informations relatives à l'effectif par catégorie 17

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- PRINCIPES GÉNÉRAUX -

(Art. 831-1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2022-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Dérogations

L'entité ne déroge pas aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La durée de l'exercice comptable est de 12 mois.

La date de clôture de l'exercice est le 31/12/2025

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Événements post-clôture

Aucun événement significatif n'est intervenu entre la date de clôture de l'exercice et la date d'établissement des comptes.

Informations significatives

La société ACI-2 fait partie intégrante du groupe fiscal formé par ses filiales ALTERNET, ALTERNET SUPPORT et GETECK qui a rejoint le périmètre au 01/01/2025 et elle-même.

Les filiales ALTERNET, ALTERNET SUPPORT et GETECK comptabilisent leurs charges d'impôts calculées sur leurs résultats fiscaux propres, comme si elles n'étaient pas

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

membre du groupe, et en appliquant le taux normal de 25 %.
L'économie éventuelle d'impôt résultant de l'intégration fiscale est inscrite au résultat de la société ACI-2.

Au titre de l'année 2025, ce gain d'impôt s'élève à 9.602 euros.
Le montant net de l'impôt sur les bénéfices figurant au compte de résultat s'élève à un produit de 9.602 euros et se décompose comme suit:
- impôt propre : 0 euros
- gain intégration fiscale : 9.602 euros

- MOUVEMENTS IMMOBILISATIONS, AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS -

(Art. 832-1)

Etat des immobilisations

	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Participations	5 075 529			5 075 529
Autres immobilisations financières	1 430 463	581		1 431 044
TOTAL	6 505 992	581		6 506 573

Etat des amortissements

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Durée d'utilisa- tion ou taux d'amor- tissement	Mode d'amortissement
Frais d'établissement	5 ans	Linéaire
Immobilisations incorporelles		
Frais de développement	5 ans	Linéaire
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	5 à 10 ans	Linéaire
Droit au bail		Non amortissable
Fonds commercial	10 ans	Linéaire
Autres immobilisations incorporelles	5 à 10 ans	Linéaire
Immobilisations corporelles		
Terrains		Non amortissable
Agencements et aménagements de terrains	10 à 20 ans	Linéaire
Constructions	20 à 50 ans	Linéaire
Constructions sur sol d'autrui	10 à 30 ans	Linéaire
Constructions	5 à 10 ans	Linéaire
Installations techniques, matériels et outillages industriels	5 à 10 ans	Linéaire
Installations générales, agencements, aménagements divers	4 à 5 ans	Linéaire
Matériel de transport	3 à 5 ans	Linéaire
Matériel de bureau et matériel informatique	5 à 10 ans	Linéaire
Mobilier	5 à 10 ans	Linéaire

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Etat des dépréciations

Informations relatives aux filiales et participations

(Art. 832-5)

Société A.C.I 2
75013 PARIS

Page : 13

Filiales et participations	Informations financières	Capitaux propres	Quote-part du capital détenue en %	Valeur comptable des titres détenus		Montant net des prêts et avances consentis par la société	Montant des engagements donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice clos	Résultat (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice	Observations
				brute	nette						
Renseignements concernant les filiales (+ de 50 % du capital détenu par la société)											
1. Renseignements détaillés pour chaque filiale											
- SAS ALTERNET SUPPORT		39 793	100.00	10 000	10 000			1 289 386.96	194.84		
- SAS ALTERNET		961 730	100.00	5 046 029	5 046 029			9 666 151.34	961 729.58		
- SAS GETECK		34 056	100.00	10 000	10 000			546 860.05	1 578.53		
- SAS ALTERNET FACILITIES		561 775	75.00	9 500	9 500			1 989 621.56	303 300.56		
2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au 1											
- françaises											
- étrangères											
A. Total des filiales				5 075 529	5 075 529						
Renseignements concernant les participations (10 à 50 % du capital détenu par la société)											
1. Renseignements détaillés pour chaque participation											
2. Renseignements globaux pour les participations non reprises au 1											
- françaises											
- étrangères											
B. Total des participations											
C. Total des filiales et des participations (A + B)				5 075 529	5 075 529						

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE -
(Art. 832-9)

État des échéances des créances à la clôture de l'exercice

	Montant brut	Échéance à un an au plus	Échéance à plus d'un an
Autres immobilisations financières	1 418 893	1 418 893	
Créances de l'actif immobilisé	1 418 893	1 418 893	
Autres créances clients	8 928	8 928	
Taxe sur la valeur ajoutée	2 445	2 445	
Groupe et associés	400 395	400 395	
Créances de l'actif circulant	411 768	411 768	
Charges constatées d'avance	3 003	3 003	
TOTAL	1 833 664	1 833 664	

- CAPITAUX PROPRES -
(Art. 832-11)

Actions et parts sociales émises pendant l'exercice

Actions / parts sociales	Valeurs nominales en euros	Nombre à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Nombre à la clôture de l'exercice
- Actions	1.00	2 947 980			2 947 980

Nombre et valeur des actions / parts sociales par catégorie

	Nombre d'actions / parts sociales	Valeur nominale	Commentaires/Droits conférés
Actions ordinaires	2 947 980	1	
TOTAL	2 947 980		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Tableau de variation des capitaux propres

	Montant à l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat de l'exercice N-1	Distribution de dividendes	Augmentation de capital
Capital	2 947 980			
Primes d'émission, de fusion, d'apport	208 047			
Ecarts de réévaluation				
Ecart d'équivalence				
Réserve légale	233 612	17 310		
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	2 021 007	328 884		
Résultat de l'exercice	346 194	346 194		
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées	152 449			
Total des capitaux propres	5 909 289			

	Réduction de capital	Résultat de l'exercice	Autres (à préciser)	Montant à la clôture de l'exercice
Capital				2 947 980
Primes d'émission, de fusion, d'apport				208 047
Ecarts de réévaluation				
Ecart d'équivalence				
Réserve légale				250 922
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau				2 349 891
Résultat de l'exercice		78 076		78 076
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				152 449
Total des capitaux propres		78 076		5 987 365

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- PROVISIONS ET PASSIFS ÉVENTUELS -

(Art. 832-13)

Provisions

- ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE -

(Art. 832-15)

État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice

	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	15 414	15 414		
Personnel et comptes rattachés	1 234	1 234		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 966	2 966		
Impôts sur les bénéfices	141 610	141 610		
Taxe sur la valeur ajoutée	2 660	2 660		
Autres impôts taxes et assimilés	672	672		
Groupe et associés	880 948	880 948		
TOTAL	1 045 504	1 045 504		

- PRÉCISIONS RELATIVES À CERTAINS ÉLÉMENTS -

(Art. 832-19)

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 924
Dettes fiscales et sociales	46
TOTAL	11 970

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES -

(Art. 832-20)

1. Honoraires des commissaires aux comptes certifiant les comptes

	Commissaire aux comptes 1	Commissaire aux comptes 2
Honoraires afférents à la certification des comptes	2 800	
Honoraires afférents aux services autres que certification des comptes et de la durabilité	400	
TOTAL	3 200	

- INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES RELATIVES AU RÉGIME FISCAL -

(Art. 833-4)

Répartition du montant global des impôts sur les bénéfices

Résultat courant	78 076	9 602	87 678
+ Charges non déductibles	9 602		9 602
= Résultat fiscal courant	106 881	9 602	116 483
- Produits non imposables	106 881		106 881
= Résultat fiscal		9 602	9 602
= Impôt payé		9 602	

- RÉMUNÉRATIONS -

(Art. 835-2)

La rémunération allouée au Président n'est pas communiquée car cette information permettrait d'identifier sa situation personnelle.

- INFORMATIONS RELATIVES À L'EFFECTIF -

(Art. 837-1)

- L'effectif moyen pendant l'exercice est de **1 personnes**, conformément à l'article D.123-200 du Code de commerce.

- INFORMATIONS RELATIVES À L'EFFECTIF PAR CATÉGORIE -

(Art. 837-2)

Répartition des effectifs par catégorie	Effectif moyen employé pendant l'exercice
Cadres	1
TOTAL	1

Le 28/05/2026
Philippe GIRAULT, Président



L'expertise au service
de votre développement

Jean-François Laborde-Balen

Expert-Comptable
Commissaires aux Comptes
39 rue Tahère
92210 Saint-Cloud

Tél. : 01 46 02 08 00
Email : jflb@lbmassociés.fr
Site : www.lbmassociés.fr

A.C.I. 2

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 2 947 980 euros
Siège social : 7/7bis, rue Abel Hovelacque
75013 Paris
RCS Paris 828 998 567

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

A.C.I. 2
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2025

Aux associés de la société A.C.I. 2

1- OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société A.C.I. 2 relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2- FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

3- JUSTIFICATIONS DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes, notamment :

- L'annexe des comptes annuels expose les règles et méthode comptables retenues pour la présentation des comptes annuels et notamment l'application du règlement ANC 2022-06 relatif à la modernisation des états financiers. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par l'association, nous nous sommes assurés de la correcte application de ces méthodes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les autres participations figurent au bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2025 pour une valeur nette de 5 075 529 € et représentent le poste le plus important du bilan. Les titres de participations sont évalués à leur coût d'acquisition et le cas échéant, dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans la note « Titres immobilisés » de l'annexe.

Nous avons procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de la valeur des autres participations inscrite à l'actif du bilan.

Vérification du rapport de gestion du Président et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article L.441-6 du code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe au présent rapport et en fait partie intégrante.

Saint-Cloud le 4 juin 2026



Le Commissaire aux Comptes

Jean-François LABORDE-BALEN

Membre de la Compagnie Régionale de Versailles

Annexe : Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2025 12			Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	Frais d'établissement (II)						
	Immobilisations incorporelles :						
	Frais de développement						
	Conces., brevets, licences, marques, procédés, solutions infor., droits et valeurs similaires						
	Fonds commercial						
	Autres immobilisations incorporelles						
	En cours, avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles :						
	Terrains						
	Constructions						
ACTIF CIRCULANT	Install. techniques, matériel et outillage indus.						
	Autres immobilisations corporelles						
	En cours, avances et acomptes						
	Immobilisations financières (1) :						
	Participations	5 075 529		5 075 529	5 075 529		
	Créances rattachées à des participations						
	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
	Autres titres immobilisés	12 151		12 151	12 084	67	0.56
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	1 418 893		1 418 893	1 418 379	514	0.04
	Total de l'actif immobilisé (III)	6 506 573		6 506 573	6 505 992	581	0.01
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en-cours :						
	Matières premières et autres approvision.						
	En-cours de production						
	Produits finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (2) :						
	Créances Clients et Comptes rattachés	8 928		8 928	8 496	432	5.08
	Autres créances	402 840		402 840	503 678	100 838	20.02
	Charges constatées d'avance	3 003		3 003		3 003	
	Capital souscrit appelé, non versé						
ACTIF CIRCULANT	Valeurs mobilières de placement :						
	Actions propres						
	Autres titres						
	Instruments fi. à terme et jetons détenus						
	Disponibilités	111 525		111 525	377 101	265 575	70.43
	Total de l'actif circulant (IV)	526 296		526 296	889 275	362 978	40.82
	Frais d'émission des emprunts (V)						
	Primes de remboursement des emprunts (VI)						
	Écarts de conversion et diff. d'évaluation (VII)						
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI+VII)	7 032 869		7 032 869	7 395 266	362 397	4.90

(1) Dont à moins d'un an 1 418 893

(2) Dont à moins d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2025 12		Exercice N-1 31/12/2024 12		Ecart N / N-1	
						Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 2 947 980)	2 947 980		2 947 980			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	208 047		208 047			
	Ecarts de réévaluation						
	Ecarts d'équivalence						
	Réserves						
	Réserve légale	250 922		233 612		17 310	7.41
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau	2 349 891		2 021 007		328 884	16.27
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	78 076		346 194		268 118	77.45
	Subventions d'investissement						
	Provisions réglementées	152 449		152 449			
	Total des capitaux propres (I)	5 987 365		5 909 289		78 076	1.32
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
	Total autres fonds propres (I bis)						
PROVISIONS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
	Total des provisions (II)						
DETTES (I)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit						
	Emprunts et dettes financières diverses						
	Instruments financiers à terme						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 414		52 310		36 897	70.53
	Dettes fiscales et sociales	149 143		5 528		143 615	NS
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes	880 948		1 428 139		547 191	38.31
	Produits constatés d'avance						
	Total des dettes (III)	1 045 504		1 485 978		440 473	29.64
	Ecarts de conversion passif (IV)						
	TOTAL GENERAL DU PASSIF (I+Ibis+II+III+IV)	7 032 869		7 395 266		362 397	4.90

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

1 045 504 57 839

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2025 12			Exercice N-1 31/12/2024 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	84 240		84 240	84 720		480	0.57
Montant net du chiffre d'affaires	84 240		84 240	84 720		480	0.57
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions							
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions							
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles							
Autres produits				1		1	100.00
Total des Produits d'exploitation (I)			84 240	84 721		481	0.57
Charges d'exploitation							
Achats de marchandises							
Variation de stock							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock							
Autres achats et charges externes (1)			34 288	56 315		22 027	39.11
Impôts, taxes et versements assimilés			678	396		282	71.23
Salaires			40 000	40 000			
Cotisations sociales			20 246	17 785		2 462	13.84
Dotations aux amortissements et aux dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements							
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées							
Autres charges			187	1		186	NS
Total des Charges d'exploitation (II)			95 400	114 496		19 097	16.68
1 RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			11 160	29 776		18 616	62.52
Quote-part de résultat sur opérations faites en commun :							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2025	12	31/12/2024	12	Euros	%
Produits financiers						
De participation (2)	112	506	400	000	287 494	71.87
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)						
Autres intérêts et produits assimilés (2)	17	292	25	718	8 426	32.76
Reprises sur dépréciations et provisions						
Différences positives de change						
Produits des cessions d'immobilisations financières						
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie						
Total des produits financiers (V)	129	798	425	718	295 920	69.51
Charges financières						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées (3)	50	164	71	109	20 945	29.45
Différences négatives de change						
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées						
Charges nettes sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie						
Total des charges financières (VI)	50	164	71	109	20 945	29.45
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	79	634	354	609	274 975	77.54
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	68	474	324	833	256 359	78.92
Produits exceptionnels (VII)						
Charges exceptionnelles (VIII)						
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)						
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	9	602	21	361	11 759	55.05
Total des produits (I+III+V+VII)	214	038	510	439	296 401	58.07
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	135	962	164	245	28 283	17.22
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	78	076	346	194	268 118	77.45

(2) Dont produits concernant les entreprises liées128 900425 669

(3) Dont intérêts concernant les entreprises liées50 16468 365

ANNEXE

SOMMAIRE

page

- PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

Art. 831-1 - Principes généraux 9

- INFO. RELATIVES AUX POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RÉSULTAT ET À L'ACTIF

Art. 832-1 - Mouvements des immobilisations, amortissements et dépréciations 10

Art. 832-5 - Informations relatives aux filiales et participations 12

Art. 832-9 - État des échéances des créances à la clôture de l'exercice 14

- INFORMATIONS RELATIVES AU PASSIF

Art. 832-11 - Capitaux propres 14

Art. 832-13 - Provisions et passifs éventuels 16

Art. 832-15 - État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice 16

- INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RÉSULTAT

Art. 832-19 - Précisions relatives à certains éléments 16

Art. 832-20 - Honoraires des commissaires aux comptes 17

- INFORMATIONS RELATIVES À LA FISCALITÉ

Art. 833-4 - Informations complémentaires relatives au régime fiscal 17

- INFO. DES ENGAGEMENTS ENVERS LES ORGANES DE DIRECTION OU DE SURVEILLANCE

Art. 835-2 - Rémunérations 17

- INFORMATIONS RELATIVES À L'EFFECTIF

Art. 837-1 - Informations relatives à l'effectif 17

Art. 837-2 - Informations relatives à l'effectif par catégorie 17

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- PRINCIPES GÉNÉRAUX -

(Art. 831-1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2022-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Dérogations

L'entité ne déroge pas aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La durée de l'exercice comptable est de 12 mois.

La date de clôture de l'exercice est le 31/12/2025

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Événements post-clôture

Aucun événement significatif n'est intervenu entre la date de clôture de l'exercice et la date d'établissement des comptes.

Informations significatives

La société ACI-2 fait partie intégrante du groupe fiscal formé par ses filiales ALTERNET, ALTERNET SUPPORT et GETECK qui a rejoint le périmètre au 01/01/2025 et elle-même.

Les filiales ALTERNET, ALTERNET SUPPORT et GETECK comptabilisent leurs charges d'impôts calculées sur leurs résultats fiscaux propres, comme si elles n'étaient pas

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

membre du groupe, et en appliquant le taux normal de 25 %.
L'économie éventuelle d'impôt résultant de l'intégration fiscale est inscrite au résultat de la société ACI-2.

Au titre de l'année 2025, ce gain d'impôt s'élève à 9.602 euros.
Le montant net de l'impôt sur les bénéfices figurant au compte de résultat s'élève à un produit de 9.602 euros et se décompose comme suit:
- impôt propre : 0 euros
- gain intégration fiscale : 9.602 euros

- MOUVEMENTS IMMOBILISATIONS, AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS -

(Art. 832-1)

Etat des immobilisations

	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Participations	5 075 529			5 075 529
Autres immobilisations financières	1 430 463	581		1 431 044
TOTAL	6 505 992	581		6 506 573

Etat des amortissements

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Durée d'utilisa- tion ou taux d'amor- tissement	Mode d'amortissement
Frais d'établissement	5 ans	Linéaire
Immobilisations incorporelles		
Frais de développement	5 ans	Linéaire
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	5 à 10 ans	Linéaire
Droit au bail		Non amortissable
Fonds commercial	10 ans	Linéaire
Autres immobilisations incorporelles	5 à 10 ans	Linéaire
Immobilisations corporelles		
Terrains		Non amortissable
Agencements et aménagements de terrains	10 à 20 ans	Linéaire
Constructions	20 à 50 ans	Linéaire
Constructions sur sol d'autrui	10 à 30 ans	Linéaire
Constructions	5 à 10 ans	Linéaire
Installations techniques, matériels et outillages industriels	5 à 10 ans	Linéaire
Installations générales, agencements, aménagements divers	4 à 5 ans	Linéaire
Matériel de transport	3 à 5 ans	Linéaire
Matériel de bureau et matériel informatique	5 à 10 ans	Linéaire
Mobilier	5 à 10 ans	Linéaire

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Etat des dépréciations

Informations relatives aux filiales et participations

(Art. 832-5)

Société A.C.I 2
75013 PARIS

Page : 13

Filiales et participations	Informations financières	Capitaux propres	Quote-part du capital détenue en %	Valeur comptable des titres détenus		Montant net des prêts et avances consentis par la société	Montant des engagements donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice clos	Résultat (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice	Observations
				brute	nette						
Renseignements concernant les filiales (+ de 50 % du capital détenu par la société)											
1. Renseignements détaillés pour chaque filiale											
- SAS ALTERNET SUPPORT		39 793	100.00	10 000	10 000			1 289 386.96	194.84		
- SAS ALTERNET		961 730	100.00	5 046 029	5 046 029			9 666 151.34	961 729.58		
- SAS GETECK		34 056	100.00	10 000	10 000			546 860.05	1 578.53		
- SAS ALTERNET FACILITIES		561 775	75.00	9 500	9 500			1 989 621.56	303 300.56		
2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au 1											
- françaises											
- étrangères											
A. Total des filiales				5 075 529	5 075 529						
Renseignements concernant les participations (10 à 50 % du capital détenu par la société)											
1. Renseignements détaillés pour chaque participation											
2. Renseignements globaux pour les participations non reprises au 1											
- françaises											
- étrangères											
B. Total des participations											
C. Total des filiales et des participations (A + B)				5 075 529	5 075 529						

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE -
(Art. 832-9)

État des échéances des créances à la clôture de l'exercice

	Montant brut	Échéance à un an au plus	Échéance à plus d'un an
Autres immobilisations financières	1 418 893	1 418 893	
Créances de l'actif immobilisé	1 418 893	1 418 893	
Autres créances clients	8 928	8 928	
Taxe sur la valeur ajoutée	2 445	2 445	
Groupe et associés	400 395	400 395	
Créances de l'actif circulant	411 768	411 768	
Charges constatées d'avance	3 003	3 003	
TOTAL	1 833 664	1 833 664	

- CAPITAUX PROPRES -
(Art. 832-11)

Actions et parts sociales émises pendant l'exercice

Actions / parts sociales	Valeurs nominales en euros	Nombre à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Nombre à la clôture de l'exercice
- Actions	1.00	2 947 980			2 947 980

Nombre et valeur des actions / parts sociales par catégorie

	Nombre d'actions / parts sociales	Valeur nominale	Commentaires/Droits conférés
Actions ordinaires	2 947 980	1	
TOTAL	2 947 980		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Tableau de variation des capitaux propres

	Montant à l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat de l'exercice N-1	Distribution de dividendes	Augmentation de capital
Capital	2 947 980			
Primes d'émission, de fusion, d'apport	208 047			
Ecarts de réévaluation				
Ecart d'équivalence				
Réserve légale	233 612	17 310		
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	2 021 007	328 884		
Résultat de l'exercice	346 194	346 194		
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées	152 449			
Total des capitaux propres	5 909 289			

	Réduction de capital	Résultat de l'exercice	Autres (à préciser)	Montant à la clôture de l'exercice
Capital				2 947 980
Primes d'émission, de fusion, d'apport				208 047
Ecarts de réévaluation				
Ecart d'équivalence				
Réserve légale				250 922
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau				2 349 891
Résultat de l'exercice		78 076		78 076
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				152 449
Total des capitaux propres		78 076		5 987 365

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- PROVISIONS ET PASSIFS ÉVENTUELS -

(Art. 832-13)

Provisions

- ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE -

(Art. 832-15)

État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice

	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	15 414	15 414		
Personnel et comptes rattachés	1 234	1 234		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 966	2 966		
Impôts sur les bénéfices	141 610	141 610		
Taxe sur la valeur ajoutée	2 660	2 660		
Autres impôts taxes et assimilés	672	672		
Groupe et associés	880 948	880 948		
TOTAL	1 045 504	1 045 504		

- PRÉCISIONS RELATIVES À CERTAINS ÉLÉMENTS -

(Art. 832-19)

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 924
Dettes fiscales et sociales	46
TOTAL	11 970

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES -

(Art. 832-20)

1. Honoraires des commissaires aux comptes certifiant les comptes

	Commissaire aux comptes 1	Commissaire aux comptes 2
Honoraires afférents à la certification des comptes	2 800	
Honoraires afférents aux services autres que certification des comptes et de la durabilité	400	
TOTAL	3 200	

- INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES RELATIVES AU RÉGIME FISCAL -

(Art. 833-4)

Répartition du montant global des impôts sur les bénéfices

Résultat courant	78 076	9 602	87 678
+ Charges non déductibles	9 602		9 602
= Résultat fiscal courant	106 881	9 602	116 483
- Produits non imposables	106 881		106 881
= Résultat fiscal		9 602	9 602
= Impôt payé		9 602	

- RÉMUNÉRATIONS -

(Art. 835-2)

La rémunération allouée au Président n'est pas communiquée car cette information permettrait d'identifier sa situation personnelle.

- INFORMATIONS RELATIVES À L'EFFECTIF -

(Art. 837-1)

- L'effectif moyen pendant l'exercice est de **1 personnes**, conformément à l'article D.123-200 du Code de commerce.

- INFORMATIONS RELATIVES À L'EFFECTIF PAR CATÉGORIE -

(Art. 837-2)

Répartition des effectifs par catégorie	Effectif moyen employé pendant l'exercice
Cadres	1
TOTAL	1

Le 28/05/2026
Philippe GIRAULT, Président